



Les Cahiers d'Outre-Mer
Revue de géographie de Bordeaux
245 | 2009
Coup d'œil sur les Mascareignes

Saint-Denis de la Réunion, l'éléphant urbain

Georges Baronce



Édition électronique

URL : <http://com.revues.org/5543>
DOI : 10.4000/com.5543
ISSN : 1961-8603

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2009
Pagination : 123-127
ISBN : 978-2-86781-544-7
ISSN : 0373-5834

Référence électronique

Georges Baronce, « Saint-Denis de la Réunion, l'éléphant urbain », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 245 | 2009, mis en ligne le 01 janvier 2012, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://com.revues.org/5543> ; DOI : 10.4000/com.5543

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Tous droits réservés

Saint-Denis de la Réunion, l'éléphant urbain

Georges BARONCE¹

Saint-Denis de la Réunion est considéré comme la première agglomération de l'Outre-Mer. Avec plus de 140 000 habitants sur 142 km², la « capitale » réunionnaise est très dynamique en matière d'urbanisation. Hasard de l'évolution, la tâche urbaine dionysienne dessine curieusement la silhouette d'un éléphant en mouvement. Regard sur une croissance urbaine pas comme les autres.

I – Du damier colonial au désordre spatial

Saint-Denis est né d'un plan hippodamien² classique établi en 1742 par Guyomar, repris et amélioré en 1774 par Gustave Bank, arpenteur du Roy. Ce damier originel accueille le centre historique. La capitale conservera longtemps sa configuration quadrangulaire de ville coloniale. Durant les 180 années qui suivront sa création, des constructions résidentielles viendront se greffer sur ce quadrillage et se développeront le long des principaux axes routiers structurant le territoire communal.

À partir des années 1950, commence son extension, avec le premier projet d'aménagement (1957). Sa croissance est en grande partie soutenue par la forte augmentation de sa population à partir de la Départementalisation (1946). Son extension s'effectue vers l'ouest, en direction de La Montagne. Bloquée par les remparts, elle se poursuit dans la zone de piémont, donnant naissance au quartier de Bellepierre. Dans le même temps, elle s'opère vers l'est de la commune (fig. 1).

Le secteur de l'immobilier connaît un boom à partir des années 1960. La partie basse de la commune, proche du centre-ville accueille les quartiers des Camélias, de Sainte-Clotilde, du Chaudron. À partir des années 1980, l'agglomération enregistre une croissance démographique très rapide et mal maîtrisée. Un processus de périurbanisation voit le jour, occupant les premières

1. Doctorant en Géographie au CREGUR ; mél. : georges.le.port@wanadoo.fr

2. Plan en damier, du nom d'Hippodamos de Milet, l'un des pères de l'urbanisme, pour qui la cité idéale doit respecter un quadrillage orthogonal s'alignant sur les points cardinaux.

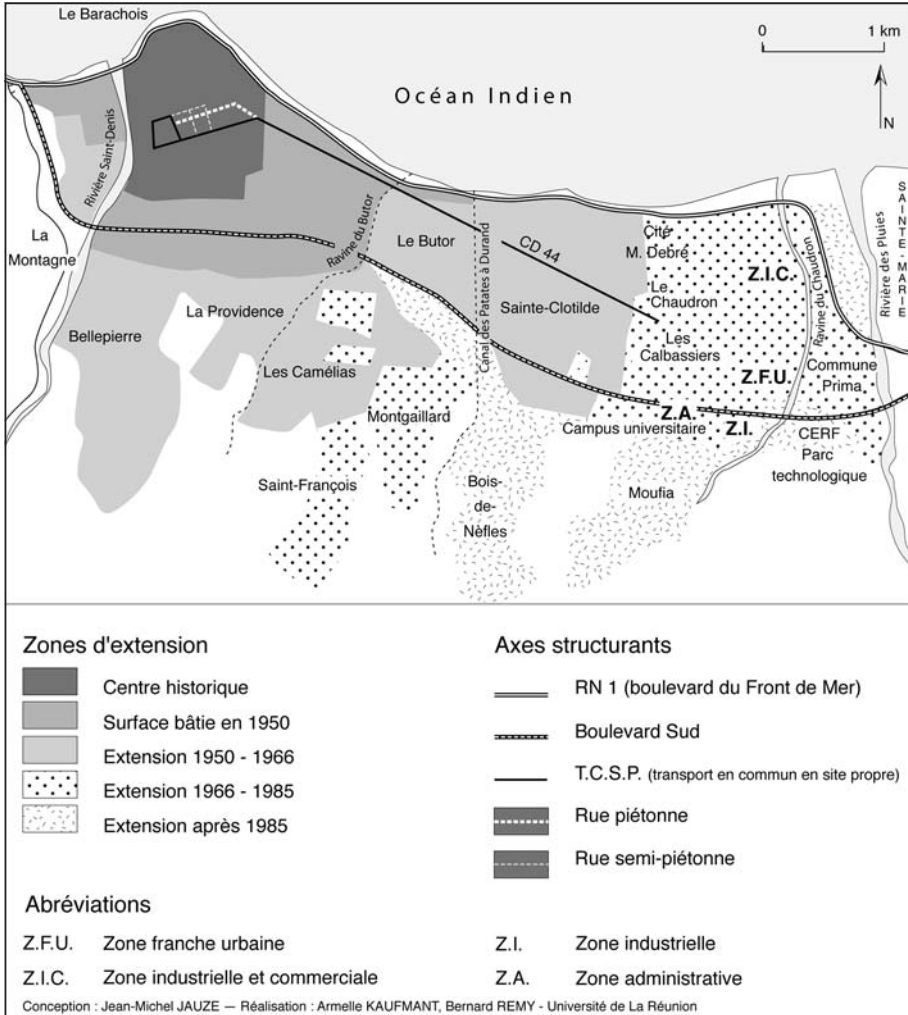


Figure 1. – Une extension bloquée vers l'ouest et le sud par la montagne, se poursuivant vers l'est (Sainte-Marie).

pentades de l'arrière-pays et débordant sur le territoire de la commune voisine, Sainte-Marie. Naissent ainsi les quartiers de Saint-François, de Montgaillard, de Bois de Nêfles, du Moufia, de La Bretagne, de Domenjod et de Rivière des Pluies. Dans le même temps, la partie basse communale se densifie avec les quartiers de La Providence, du Butor, de Champ-Fleuri, de Commune Prima (fig. 1).

La croissance anarchique de l'agglomération n'est freinée que par le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) de 1995 qui impose aux villes de limiter leur extension et de densifier leur centre.

II – L'éléphant dionysien

L'extension de Saint-Denis a contribué à produire une tâche urbaine dont les contours dessinent la silhouette d'un éléphant en marche (fig. 2). Le pachyderme regarde vers l'ouest, en direction de La Montagne, là où a commencé le processus. Il tente d'avancer mais, bloqué par la montagne et n'ayant pas beaucoup de marge de manœuvre, il est obligé de reculer. Ce faisant, il enjambe la Rivière des Pluies, empiétant sur le territoire de Sainte-Marie, rappelant ainsi que son évolution n'est pas terminée et qu'elle est en train de s'opérer au détriment de la commune voisine. L'éléphant dionysien s'est ainsi échappé de la cage du damier originel.

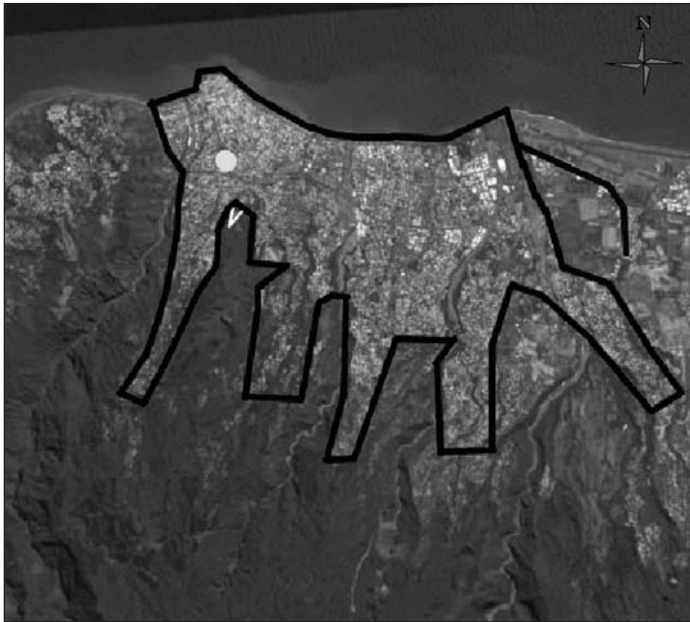


Figure 2. – *La silhouette de l'éléphant urbain.*

(Sources : Google Earth et auteur)

1 – Comment est-il constitué ?

Sa tête est représentée par le centre historique, concentrant les fonctions essentielles : économiques, institutionnelles (Préfecture, Mairie, Département) et résidentielles. C'est la première partie de l'animal ayant vu le jour, avec la mise en place du damier historique. Le Jardin de l'État, espace botanique créé en 1767, accueillant plus de 2 000 espèces d'arbres, et le Muséum d'Histoire Naturelle en constituent *l'œil*.

Le corps de l'animal est composé de quartiers : Vauban, Les Camélias, Butor, Le Chaudron, Commune Prima, les premières pentes de Montgaillard et de Moufia. Le bâti y est diversifié, partagé entre les différentes zones commerciales et industrielles, une forte concentration d'habitats collectifs et des zones pavillonnaires au fur et à mesure que la pente s'élève. Cette partie du pachyderme s'est constituée à partir des années 1960, avec les premiers projets d'aménagement pour accueillir la population dionysienne. La Colline du Rosaire, occupée par une petite zone pavillonnaire, dessine *l'une de ses défenses*.

Les quartiers de Bellepierre et du Brûlé composent *la trompe*, organe apparu avec la première phase d'extension en direction de l'ouest qui s'est poursuivie le long des remparts de la montagne. Les hauts de Montgaillard, de Saint-François, du Bois de Nèfles, de La Bretagne et de Domenjod, zones pavillonnaires nées du processus de périurbanisation à partir de 1980, forment *les pattes*.

Enfin, *la queue* date de 1920, s'inscrivant dans le périmètre aéroportuaire qui comprend l'aéroport de Gillot-Rolland Garros, la base aérienne 181 et la zone d'activités de Duparc, sur la commune de Sainte-Marie.

2 – Une valorisation de l'éléphant ?

Même si l'on ne peut parler ici de plan de prestige – cette forme particulière n'étant que le fruit du hasard – on pourrait néanmoins y trouver quelques apparentées. Un plan de prestige est généralement conçu pour mettre en lumière une fonction éminente de la ville, un monument particulier. Or, ici, l'animal valorise le Jardin de l'État, son œil, et les organes de commandement de la « capitale », sa tête. À l'exception du Conseil Régional, délocalisé en périphérie, toutes les hautes fonctions administratives, politiques et décisionnelles, « les cerveaux » de la ville – et, par extension, de la Réunion – sont localisées dans cette tête.

Un aménagement concerté de l'agglomération dionysienne serait sans doute un moyen d'exploiter ce hasard de l'évolution et de faire vivre cet « éléphant blanc » (de la couleur dominante de la ville), coincé entre le vert de la végétation des premières pentes de l'arrière-pays et le bleu de l'océan Indien, d'autant que la symbolique de cet animal correspond tout à fait au poids de Saint-Denis dans l'espace réunionnais.

Bibliographie

- CHATELAIN M.-C., 1993 – *Urbanisation et aménagement comparés de Saint-Denis et de Saint-Pierre de la Réunion depuis 1946*. Paris : Thèse de doctorat, Universités Paris I et Paris X.
- DUPON G., 1990 – *Saint-Denis de la Réunion, ville tropicale en mutation*. Paris : L'Harmattan ; Saint-Denis : Éd. du Tramail.
- JAUZE J.-M., 2001 – Saint-Denis de la Réunion, métropole insulaire en recomposition. In : *Renouveler la ville : les enjeux de la régénération urbaine*, actes du colloque 16-17 mars 2000, Pôle Universitaire Européen Lille Nord-Pas de Calais. Lille : FREVille/publications, p. 301-311.
- LAJOIE G. et METZGER P., 2004 – Densification et extensions urbaines. *Études foncières*, n° 105, p. 28-33.
- LEFEVRE D., 1986 – *Organisation de l'espace à Maurice et à la Réunion, Étude de géographie comparée*. Nice : Thèse de doctorat d'État, Université de Nice.